

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Référent Aide Educative Intensive (H/F)	Cadre d'emplois	Assistants territoriaux socio-éducatifs
Direction	Direction des Solidarités Humaines – Direction Déléguée Enfance	Grade	Assistant socio-éducatif
Service	ASE Velay	Métier	Travailleur social
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	A4
Résidence administrative	Le Puy-en-Velay	Sujétions spéciales	- Travailleur social participant à une ordonnance de placement provisoire (OPP) (A - B) : 50,00 € par OPP - Complément de traitement indiciaire (CTI) : 49 points
Type d'emploi	Contrat de projet d'une durée de 1 an et 2 mois	NBI (titulaire uniquement)	Non
		Temps de travail	Complet

CONTEXTE

L'Aide Sociale à l'Enfance tient une place centrale dans le dispositif de Protection de l'Enfance. Elle apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux jeunes de moins de 21 ans. Les enfants peuvent être confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance par l'autorité judiciaire (notamment en cas de mauvais traitement) ou à la demande des parents même en cas de difficultés d'ordre éducatif. Le service assure également un soutien éducatif à domicile, à la demande des parents ou des jeunes majeurs.

Les équipes se composent entre 8 et 12 référents éducatifs (référent placement, référent soutien à la parentalité, référent aides éducatives intensives), psychologue, gestionnaire administrative, conseillère enfance et responsable de service.

Dans ce contexte, le Référent Aides Educatives Intensives :

- Agit sous l'autorité du responsable ASE du Territoire
- Intervient dans les mesures administratives et judiciaires qui nécessitent un accompagnement éducatif renforcé et ce après validation du responsable ASE. Pour exemple, il peut s'agir :
 - ✓ De mesures de placement externalisé en attente
 - ✓ De mesures de placement non exécutoires
 - ✓ De mesures AED complexes nécessitant un renforcement de l'intervention éducative

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

- Suivi des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance et accueillis en familles d'accueil agréées ou en établissements (Lieu de Vie ou MECS)
- Élaboration du PPE en présence des parents, de l'enfant, du lieu d'accueil
- Supervision, mise en œuvre et coordination d'actions répondant aux besoins de chaque enfant confié comme définies dans le PPE
- Pour les enfants confiés en famille d'accueil :
 - Accompagne l'enfant dans son histoire familiale et son histoire de placement
 - Soutient la parentalité par divers outils
 - Évalue et accompagne le lien parents/enfant (Mise en œuvre des rencontres parents-enfant)
 - Soutient et conseille les assistants familiaux, y compris dans le lien aux partenaires
- Pour les enfants confiés en MECS :
 - Supervise la MECS dans l'accompagnement de l'enfant et dans le soutien à la parentalité
 - Soutient éventuel de la MECS dans l'évaluation du lien parents/enfant
 - Dans des situations exceptionnelles et sur accord du responsable ASE du territoire, met en œuvre les rencontres parents/enfant
 - Participe à l'analyse de la situation
- Pour les enfants en Lieu de Vie
 - Appuie le Lieu de Vie dans l'accompagnement de l'enfant
 - Soutient la parentalité par divers outils
 - Évalue et accompagne le lien parents/enfant
 - Participe à l'analyse de la situation
- Rédaction de rapports et présence aux audiences
- Organisation de synthèses avec l'ensemble des intervenants de la situation, en équipe pluridisciplinaire, avec les parents
- Participation aux réunions hebdomadaires d'équipe, et aux réunions de territoire
- Participation aux permanences d'accueil d'urgence
- Organisation d'actions collectives
- Disponibilité pour toute autre mission en fonction des besoins du service

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé ou d'assistant de service social avec expérience à l'ASE

Formation et qualifications nécessaires :

- S'engage à suivre les formations transversales organisées en intra sur la protection de l'enfance ou toute autre formation nécessaire à la réalisation d'objectifs de service
- Met à jour ses connaissances dans le domaine juridique et des sciences humaines
- **Dispose d'une attestation d'honorabilité en cours de validité**
- Dispose d'un permis de conduire en cours de validité

Compétences techniques

- Bonne connaissance du cadre réglementaire et institutionnel de la protection de l'enfance (législation, dispositifs,...)

- Maîtrise de la méthodologie d'intervention sociale individuelle ainsi que des techniques d'entretien, de communication et de gestion des conflits
- Notions de sociologie, de psychologie et de droit.
- Bonne connaissance des besoins fondamentaux de l'enfant

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Capacité à s'adapter aux évolutions et aux changements des organisations, des pratiques, des problématiques sociales et des publics, à rechercher de l'information, à actualiser ses connaissances
- Bonne compréhension des enjeux internes et externes et capacité à adapter sa posture professionnelle à ces enjeux

Personnelles :

- Capacité à faire preuve d'initiative, à s'organiser dans un cadre autonome, à ordonner les priorités et à gérer les situations d'urgence
- Capacité d'écoute et d'évaluation
- Aptitudes à rendre compte à l'encadrement, à ses collègues ou aux partenaires et à solliciter de l'aide en tant que de besoin dans l'exercice de ses fonctions
- Capacité à prendre du recul, maîtrise de soi
- Aisance dans l'expression écrite et orale
- Capacité à se situer comme force de proposition, à contribuer à la recherche de solutions

Relationnelles :

- Sens de la relation, sens de l'écoute, du respect des autres
- Forte implication demandée, sens du service public, disponibilité
- Capacité à travailler avec les familles
- Capacité à travailler en équipe et avec les différents intervenants

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique : Responsable Aide Sociale à l'Enfance de territoire

Niveau d'intégration dans une équipe :

- avec le conseiller enfance référent de parcours
- avec l'ensemble des autres travailleurs sociaux du service, du territoire, de la collectivité ou en externe
- avec les autres services de la DSH ou de la collectivité et tous les partenaires et acteurs publics ou privés intervenant dans le champ de la protection de l'enfant

AUTONOMIE

- Haute

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

- Poste à temps plein
- Grande disponibilité quant aux horaires de travail
- Présence obligatoire le mercredi
- Possibilité de retour au service sur des périodes d'ARTT ou de temps partiel selon les besoins du service (situations urgentes, formations, réunions, organisation de la continuité de service...)
- Permis de conduire + véhicule + nombreux déplacements

Territoire d'exercice : Le Puy en Velay